

Explosion de chaudière. — Une chaudière des puits Jumeaux a fait explosion, deux ouvriers ont été grièvement blessés et transportés immédiatement à l'hôpital de Valenciennes. Un wagon, qui se trouvait non loin de la chaudière, a été brisé par les éclats de fer et de maçonnerie. Des débris ont été lancés à une grande distance; de nombreux fragments de briques sont tombés sur la route, éloignés de plus de cent mètres des chaudières. Un jeune homme, qui passait sur cette route, a été frappé par l'un de ces fragments, mais ses blessures sont légères.

Un archibisepiscopat. — Un évêque d'arriver à Paris et de descendre dans un hôtel des grands boulevards, un vieillard de 96 ans originaire de Cadix, qu'il quitta il y a 72 ans pour aller chercher fortune en Amérique.

Ce vénérable nonagénaire, qui se nomme Don Lucas Negreira Paz, est accompagné d'un brin de femme qui se compose de :
16 filles, dont 6 veuves, 9 mariées, 1 célibataire;
23 fils, dont 4 veufs, 13 mariés, 6 célibataires;
34 petites-filles, dont 3 veuves, 22 mariées, 9 célibataires;
47 petits-fils, dont 4 veufs, 20 mariés, 41 célibataires;
43 arrière-petites-filles, dont 2 mariées, 41 célibataires;
49 arrière-petits-fils, tous célibataires;
3 bis-arrière-petits-fils;
72 grand et belles-filles;
Soit un total de 272 personnes.

Cet étonnant archibisepiscopat s'est marié trois fois, et, de ses trois unions, il a eu 39 enfants, dont le dernier est né à Boston le 15 juillet 1867, alors qu'il avait 74 ans.

Son premier mariage eut lieu à 17 ans; il a eu 17 enfants, dont l'aîné a 57 ans et le cadet en a 28 ans. Plus âgé que son oncle, le dernier fils de son grand-père.

Don Lucas Negreira Paz possède une fortune considérable gagnée principalement dans le commerce des ours, dont il a un grand et florissant établissement à Boston. Cet établissement est géré par quelques-uns des membres de sa famille, parmi lesquels il y a des médecins, des avocats, des ingénieurs, des pharmaciens, des négociants.

Le livre sur lequel il a fait la traversée lui appartient; il est commandé par un sien petit-fils, qui est marin.

Le respectable vieillard jouit d'une excellente et robuste santé. Il fait chaque jour une heure de gymnastique, deux heures de promenade, et procède encore par lui-même à l'éducation des enfants de ses petits-fils, il n'a jamais bu de vin ni aucun alcool. Son alimentation fut toujours composée de légumes en purées, de substances très saines et très peu assaisonnées.

Il ne fume pas!
Il se rend à Cadix, son pays natal, où il compte à-bil dit, terminer ses jours.
Il doit, à son passage à Madrid, être présenté à la reine régente.

On ne peut comparer à cette famille que la famille Dolfus-Koechlin.

Il y a une quinzaine d'années, à Mulhouse, la famille Dolfus-Koechlin célébrait la fête de son aïeul; M. Dolfus, 298 convives, fils, filles, gendres, belles-filles et petits-enfants du patriarche, se trouvaient réunis.

Un dessert, on apporta dans une corbeille un enfant, dont venait d'accoucher sa petite fille de M. Dolfus! Ce nouveau-né comptait la troisième centaine des rejetons de cette race.

Quelle famille!

Dimanche dernier, à quatre heures, a eu lieu Alger une ascension qui a été marquée par des incidents étonnants. Le ballon l'Union s'était enlevé avec une certaine lenteur, la nacelle portant trois amateurs et l'aéronaute; arrivé à une certaine hauteur, il prit la direction du nord, puis celle de l'ouest, planant ainsi sur la mer.

A une petite distance du port, tout d'un coup il sembla à baisser d'une façon inquiétante, toujours entraîné vers le large. D'Alger on suivit avec perplexité les mouvements du ballon, mais les voyageurs, plus perplexes encore, interrogeaient l'horizon pour voir si quelque embarcation ne venait pas à leur secours. Après s'être débarrassés du lest, ils jetèrent à l'eau vivres, vêtements, tout ce qui n'était pas indispensable. Mais le ballon baissait toujours. Bientôt la nacelle plongea et s'éleva à la surface de la mer. Les amateurs et l'aéronaute, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

Ils étaient dans cette position dangereuse depuis une heure et demie, quand, à la tombée du jour, une barque envoyée de Lasaret de cap Matifou par le capitaine Philippe arriva à leur secours. Ils purent lancer une corde à l'embarcation, mais celle-ci, traînée par le ballon, ne put s'approcher de bonne portée. Heureusement un autre embarcation arriva à leur secours des naufragés.

On alléga l'aérostat en abandonnant l'ancre, il remonta de quelques mètres, puis rebomba. Il fut décidé alors que à des passagers s'élèverait à l'eau pour permettre au ballon de remonter et de profiter d'un vent favorable qui soufflait vers le cap Matifou. Ce fut M. Lefebvre de Forcy, ancien attaché d'ambassade, que sort désigné. Déchargé ainsi, le ballon remonta à un bon et certain de mètres, se dirigeant sur le cap Matifou, où peu après il atterri dans la cour du fort de Temenous.

Quant à M. Lefebvre de Forcy, il avait pu atteindre une des barques, qui l'avait reconduit à terre. Du fort, les passagers de l'Union se rendirent au cap Matifou, où une chaude réception leur était faite, et le lendemain ils rentrèrent à Alger.

La mort de M. Vanderbilt. — M. Vanderbilt était mort le bitement, et conséquemment sans assistance médicale, il a fallu, conformément aux usages anglais et américains, faire procéder à une enquête par les soins d'un coroner. Le magistrat avait tout d'abord accordé un certificat de mort naturelle; mais il s'est ravisé, s'il faut en croire une dépêche publiée par le Standard, et exige une autopsie, disant que la mort peut être le résultat de quelque chose qui se serait passé entre le début et M. Garret.

Ce dernier, qui était président d'une des compagnies de chemins de fer, avait été tué par Vanderbilt sans qu'il eût été vu le trouver pour l'entretenir d'une négociation qui se poursuivait déjà depuis quelque temps entre eux. La conversation fut très animée; elle dura depuis plus d'une heure, lorsque M. Garret s'aperçut que les yeux des interlocuteurs devenaient confus et vit M. Vanderbilt tomber la face contre terre. Il le releva, le déposa sur un fauteuil, lui mit un coussin sous la tête et appela les personnes de la maison. On fit venir des médecins, qui ne purent que constater le décès.

seconde femme s'absenterait pendant longtemps, il pourrait en prendre une troisième.

Voici un autre cas assez curieux :
M. Boucicaut, un homme très connu à New-York, s'était marié en Angleterre; un procès en divorce fut commencé il y a cinq ans à New-York et l'affaire ne fut pas terminée.

Mme Boucicaut vit en Angleterre et reçoit une pension alimentaire de 1,500 dollars.

M. Boucicaut épousa dernièrement miss Thorn-dike, et sa première femme publia, dans le World de Londres, une lettre par laquelle elle accusait M. Boucicaut de bigamie. La cause fut portée devant le juge Dillonhooper, qui avait été le conseil de Boucicaut dans le procès de divorce. Or, ce juge a décidé, quoiqu'il n'y ait pas eu de divorce, que, suivant la loi de l'Etat, il y a bigamie, qu'on s'est marié en pays étranger, section 298 du code pénal.

Ainsi un homme se marie en Angleterre et peut épouser une autre femme en Amérique; il lui est loisible d'aller en épouser une troisième en France ou en Allemagne, et retourner librement à celle qu'il a laissée à New-York. La loi ne le reconnaît pas pour bigame; n'est-ce pas une étrange disposition favorable au divorce?

AINSI UN HOMME SE MARIE EN ANGLETERRE ET PEUT ÉPOUSER UNE AUTRE FEMME EN AMÉRIQUE; IL LUI EST LOISIBLE D'ALLER EN ÉPOUSER UNE TROISIÈME EN FRANCE OU EN ALLEMAGNE, ET RETOURNER LIBREMENT À CELLE QU'IL A LAISSÉE À NEW-YORK. LA LOI NE LE RECONNAÎT PAS POUR BIGAME; N'EST-CE PAS UNE ÉTRANGE DISPOSITION FAVORABLE AU DIVORCE?

Le tournaient révolutionnaire a fait sombrer tout cela : de ces débris d'un autre âge, il reste à visiter le palais abbatial, le dortoir des moines, leur chauffoir, leur salle capitulaire, la métairie et quelques constructions isolées.

Le palais abbatial sert aujourd'hui de maison de campagne à Mme Valpinson-Bonnair, propriétaire des ruines. Cette dame y vient dans la belle saison troquer l'air de Paris contre l'air pur de la vallée. Rien à y remarquer d'ailleurs sous le rapport artistique, sauf un plafond décoré de rinceaux bien modelés entourant les armoiries de Vaucelles, et la rampe de l'escalier d'honneur en fer forgé d'un beau travail.

A son extrémité sud, on visite le cloître, de 75 mètres de long sur 22 mètres de large, d'un ensemble lourd, massif, sans ornement, vrai monument cistercien dans sa rude austérité. Ce bâtiment durera des siècles; j'ai vu là des murs de deux mètres d'épaisseur qui peuvent résister à des révolutions. Le vandalisme moderne a essayé de l'utiliser, car on y établit un moment une fabrique de glaces, puis une filature de coton, mais cette profanation n'a pas duré.

Le chauffoir (colefactorium), est au rez-de-chaussée. C'est une grande pièce munie d'un foyer, autour duquel les religieux pouvaient, pendant les grands hivers, se préserver contre le froid. On leur permettait par exception de succomber à cette tentation. J'y remarque douze piliers gigantesques et vingt pilastres supportant une voûte romano-ogivale à nervures lourdes et grossières. La cheminée du foyer n'existe plus; celle d'aérage se voit encore.

Après le chauffoir, la salle capitulaire, divisée en trois nefs de six mètres chacune, par des piliers à grandes nervures. C'est ici que les moines venaient entendre, traiter des affaires spirituelles et temporelles de l'abbaye ou enfin s'accuser publiquement des fautes commises contre les observances extérieures. J'aurais voulu assister à l'une des confessions publiques.

Et savez-vous aujourd'hui à quoi l'on utilise ces ruines si pleines de souvenirs? On s'en sert comme magasin à fourrage et dépôt de harnachement.

Ah! comme ces pauvres abbés qui dorment aujourd'hui bien tranquilles sous leurs pierres tombales, rentreraient bien vite au repos éternel si l'envie leur prenait jamais de revoir leurs pénates ainsi transformés.

En montant à l'étage, nous entrons dans le dortoir : 72 mètres de long sur 19 de large. C'est là que jeunes et vieux ronflaient gaillardement côte à côte, et se réveillaient ensuite au milieu des ténèbres pour réciter l'office de ce nom. Moi qui aime à goûter les douceurs d'un bon lit, je ne puis m'empêcher de trouver ces moines bien méritants. Mon compagnon est devenu une jolie pièce pour réunions écolaires; mais je ne me figure pas du tout la politique à Vaucelles.

En sortant de l'abbaye, nous visitons la métairie, aujourd'hui belle et riche ferme, appartenant à M. Desmoutiers, l'habile agriculteur et maire de Crèvecœur. On y a ajouté une élégante maison d'habitation, et à l'extrémité d'un vaste jardin, une chapelle gothique, sur les plans de M. Barolle. Je me rappelle en voyant la basse cour de Crèvecœur être la patrie de ces belles poules noires huppées auxquelles il a donné son nom.

En face de la ferme sont visibles plusieurs grands trous cultivés sur toute leur étendue en betteraves et céréales. Ce sont-là, paraît-il, les anciennes pêcheries du monastère!

Les étangs où la carpe faisait mille tours avec le brochet son compère.

Les moines qui aimaient le poisson d'eau douce, pouvaient se payer de succulents vendredis, ou plutôt faire une éternelle pénitence s'ils se sentaient jamais quelque penchant pour la viande.

A signaler encore les ruines des anciennes granges. Il y en a six, et ce qu'on dit : celle de Montécœur, bâtie en pierre de taille et longue de 100 mètres, a toute une histoire à elle. Il y est question du diable, comme dans beaucoup de légendes du Nord, et je vais vous la raconter, en citant à ce sujet la note qui m'a été communiquée :

« Un jour, — au dire de cette note, — le fermier de Montécœur se promenait à pas lents sur les terres du hameau; il réfléchissait profondément aux moyens d'obtenir une grange devenue nécessaire, mais que ses ressources ne lui permettaient pas de construire. Bientôt le démon se présente à lui d'un air mystérieux et complaisant; il l'interroge sur l'ingénuité qu'il remarque dans ses traits et sa démarche; puis il promet une belle grange pour le lendemain, si le fermier consent à lui donner son âme. Le traité est conclu avec la clause expresse que l'âme cessera d'être engagée, si la grange n'est pas terminée au pre-

mier chant des coqs. Aussitôt les plans se traçent, les matériaux se préparent dans les entrailles de la terre et l'épaisseur des forêts. Vers dix heures du soir, quand tout reposa à la ferme, le démon arrive avec sa troupe infernale; il se met à l'œuvre dans un silence qui laisse dormir jusqu'aux animaux gardiens de la cour.

Le travail avance avec une rapidité féérique; dès deux heures du matin, il ne reste plus que les deux derniers chevilles du faîte à placer, le dernier rond de la couverture à former. Dans l'ivresse du succès prochain, les démons frappent les derniers coups de maillet sans les préparations ordinaires. Le bruit éveille la domestique; elle court avertir le fermier du vacarme infernal qu'il entend et apprend de lui son affreux engagement. Par bonheur, cette domestique est adroite et fidèle; effrayée du bruit de son maître, elle se rend au poulailler, et les coqs qu'elle éveille se mettent à chanter à l'envi. L'édifice n'était pas achevé, le démon perdait la partie. Aussi, honteux et furieux de son vain succès par la ruse d'une femme, il prend la fuite sans se donner le temps de détruire un ouvrage témoin de sa défaite. Il laisse enfin au trop heureux fermier une grange si spacieuse qu'on n'y ajouta plus rien, si parfaite qu'on n'y toucha plus, et si solide qu'on n'eût pu l'arracher ni un grain de pierre, ni un grain de ciment.

Moralité : Se défier du sexe faible. « Bien fol est qui s'y fie, » comme on chante dans Rigolotto.

Signalons encore, avant de quitter l'abbaye, ce qui reste de l'église du monastère. Ce sont trois ou quatre socles en calcaire bleu de Touraine, à demi cachés sous l'herbe, et la disposition simule un chœur en rond-point, et qu'on montre aux visiteurs derrière le palais abbatial, dans une prairie qui fait suite aux ruines.

Mais le temps passe rapide dans cette visite intéressante. L'heure du retour a sonné. Après un confortable repas, auquel nous faisons honneur avec l'appétit que nous a donné la marche... et le plaisir satisfait, — nous voici de retour sur la route de Cambrai.

Nous nous détournons cette fois du chemin d'arrivée et passons par le mont Bonavis (territoire de Banteux), qui domine l'immense ferme de la famille Crépin, — encore une ancienne dépendance du monastère, l'un de ces bâtiments ruraux que les frères convers exploitaient au profit de l'abbaye et devant lesquels une lampe brûlait toute la nuit dans une petite niche au-dessus de la porte, comme un fanal destiné à guider les voyageurs égarés, qui pouvaient trouver l'hospitalité d'un jour. Nous sommes ici sur le point le plus haut du département : huit mètres au-dessus du mont Cassel. Mais en raison de la latitude élevée des terrains qui nous entourent, j'y cherche en vain les agréables points de vue qui procurent à l'œil un plaisir si vite au mont Cassel ou au mont de Pévé.

Voici bientôt Masnières, avec ses verreries et ses fabriques de sucre : dans tout le pays que je traverse, le pittoresque ne le cède qu'à la richesse de la culture. Voici enfin Cambrai. Ce soir-là, en rentrant à Lille, je pouvais agréablement me rappeler sur mes tablettes une agréable excursion de plus dans notre cher département, et me dire avec raison comme César s'était fait : « Je n'ai pas perdu ma journée. »

LOUIS LECLAIR.

CHOSSES & AUTRES

On cause d'un homme politique dont l'esprit très incisif fait des peurs terribles à ses collègues. X... est horriblement redouté.

— Moi, disait l'autre jour son voisin, chaque fois que X... me dit bonjour... je me tâte.

Dans les couloirs de la chambre. Un électeur sollicite son député.

— Mon cher... fait celui-ci, on ne peut compter sur rien... venez après demain, je serai peut-être ministre.

— Eh bien !... je repasserais dans huit jours... — Ah non... alors je ne le serais plus!

En cour d'assises. — Prévenu, vous êtes étranger. Depuis que vous êtes en France, vous êtes signalé par votre mauvaise conduite. Vous vivez d'expéditions, vos escroqueries ne sont point finies. Enfin, vous venez d'assassiner une malheureuse femme et de la couper en morceaux.

L'accusé avec calme. — J'ignorais, monsieur le président, les susceptibilités de la législation française.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Affaires d'Égypte

Le Caire, 12 décembre. — Un combat a eu lieu entre 3,000 rebelles et 300 Égyptiens, à Mas-Kad-Roskadh. Les rebelles ont été repoussés. Le colonel Stahden est parti remonter le Nil.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 h. 1/2; Rideau à 7 h. 1/2. — Dimanche 13 décembre. — Représentation extraordinaire donnée par la Compagnie Parisienne; par traité spécial avec l'auteur : JEAN BAUDRY, pièce en quatre actes par M. Auguste Vaquerie.

LA PETITE MARQUISE, comédie-vaudeville en 3 actes, de Melhac et Halévy.

Ordre du spectacle : 1. Jean Baudry; 2. La Petite Marquise.

Prix des Places : Loges et Balcons, 4 fr.; Fauteuils d'orchestre, 3 fr.; parterres, 2 fr.; 1re galerie de face amontée, 1 fr. 50; 2e galerie de côté, 1 fr.; 3e galerie, 50 cent.

BUREAU DE LOCATION des places numérotées chez M. Jubé, rue de la Gare, ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. — Location des autres places au bureau du gérant, rue des Longues-Haies, Hippodrome.

AVIS. — Il de sera pas reçu d'argent au contrôle.

Théâtre de Roubaix (direction de M. Deschamps). — Dimanche 13 décembre, à 8 h. 1/2. — CASSE-MUSEAU — LE DROIT DE SEIGNEUR.

Grand Théâtre de Lille. — Dimanche 13 décembre. — L'HERITAGE DE M. PLUMET. — FAUST, Lundi 14. — LE BOSSU.

RENSEIGNEMENTS SUR LE SERVICE DES POSTES

Papiers d'affaires

Conditions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous bandes mobiles ou sous enveloppe cartonnée et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen de timbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Factures pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 250 grammes.

Dimensions des papiers d'affaires. — Il n'est fixé aucune limite de dimensions pour l'envoi des papiers d'affaires pour l'étranger. — Le poids maximum est de 2 kilogrammes.

LE COLONEL HERBINGER

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE ROUBAIX, RUE SAINT-GEORGES, 21.

SIROP ET PÂTE AU PIN D'AUTRICHE

COMMERCE

COTONS

LIVERPOOL, 12 décembre.

NEW-YORK, 11 décembre.

TISSUS ET FILÉS

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 12 décembre.

PARIS, 12 décembre.

PARIS, 12 décembre.

PARIS, 12 décembre.

SUCRES

PARIS, 12 décembre.

ALCOOLS

PARIS, 12 décembre.

CAFÉS

LE HAVRE, samedi 12 décembre.

PÉTROLES

ANVERS, samedi 12 décembre.

HAMBOURG, 12 décembre.

BRÈME, 12 décembre.

SAINDOUX

SUIFS

HOUBLONS

MÉTALLURGIE

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

ACTIF

PASSIF

DECOMPOSITION DE L'ENCOURS AU 10 DÉCEMBRE

AVANCES SUR TITRES

LE DIRECTEUR-GÉRANT : ALFRED REBOUX.